



2 bis rue Notre Dame 17200 ROYAN

Tél : 06.01.35.36.33

[www.union-en-mouvement.com](http://www.union-en-mouvement.com)

Jean-Michel DENIS

Tête de Liste

« Union En Mouvement »

Elections des 6 et 13 juin 2010.

Royan, le 26 mai 2010

Madame, Monsieur,

Les 6 et 13 juin prochains, de nouvelles élections municipales auront lieu à Royan. Je ne porterai pas de commentaires sur les circonstances qui ont conduit à cette situation, car je suis très attaché à l'indépendance et à la liberté d'opinion des fonctionnaires en général, et des fonctionnaires territoriaux en particulier.

Je tenais tout d'abord à **remercier** le personnel de la ville de Royan pour le **dévouement** au service public dont il a toujours fait preuve.

Au fil des années, les services municipaux ont su prouver leurs compétences, leur dynamisme, leur sens de l'adaptation et l'attachement qu'ils portent à leur ville, et ce dans tous les domaines d'activités.

Si mon équipe et moi-même sommes élus, je veillerai à ramener la sérénité dans le fonctionnement des services, à rétablir une organisation cohérente dans le **respect des fonctions de chacun**, et à restaurer la **confiance** entre les élus et le personnel.

Le travail que vous accomplissez quotidiennement doit être reconnu à sa juste valeur, et le rôle du maire et de son équipe est de garantir de bonnes conditions de travail sur les plans moral et matériel.

Mais le rôle de la municipalité est aussi de valoriser le travail accompli, en rendant **plus attractive**, lorsque cela est possible, la rémunération des fonctionnaires territoriaux, notamment en ce qui concerne les rémunérations les plus basses.

Cette revalorisation des rémunérations nécessite la mise en place d'un régime indemnitaire consistant à attribuer aux agents l'indemnité d'administration et de technicité.

Dans un souci de rapidité, les modalités d'attribution de cette indemnité seront immédiatement étudiées en **concertation** avec les représentants du personnel, afin que son attribution soit effective avant l'été 2010.

La première énergie dans une commune  
est sa ressource humaine !



Jean-Michel DENIS  
Adjoint au maire